

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
MARCHE RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Allier Monsieur le Président
17 Cours Jean Jaurès 03000 Moulins - Tél: 04 70 35 40 00 - <http://www.allier.cci.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Objet du marché : **Marché restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un bâtiment et l'aménagement de bureaux pour un Centre de Services support aux nouvelles technologies à Montluçon (projet ALTIMANCEA)**

Lieu d'exécution : 1 rue Louis Armand 03100 MONTLUÇON

Procédure : Marché à procédure adaptée restreinte conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Code CPV principal : 71200000 – Services d'architecture

Type de marché : ordinaire

Mission confiée : **Mission de base MOP** (avec VISA ou EXE) et les éventuelles missions complémentaires suivantes :

Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)

Système de Sécurité Incendie (SSI)

Description des travaux :

La volonté de la CCI est de procéder à la rénovation complète et l'aménagement du bâtiment existant en vue de la création de bureaux pour un Centre de Services support aux nouvelles technologies à Montluçon (projet ALTIMANCEA). Les travaux comprennent notamment: démolition et curage, maçonnerie, travaux d'étanchéité toiture, mise aux normes accessibilité PMR, électricité, plâtrerie / peinture / isolation, menuiseries intérieures et extérieures, chauffage /climatisation, plomberie, sécurité incendie, contrôle d'accès. Les travaux comprennent également la réfection de la façade et du parking. Etc...

Surface : le site présente une surface de 2 266 m² SDP.

Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 1 100 000 € HT

Durée prévisionnelle de la mission : 10 mois - L'objectif est de livrer le bâtiment au 30/04/2022.

Modalités de financement et de paiement : le mode de règlement est le virement. Les délais de paiement sont de 30 jours au maximum.

Composition de l'équipe candidate :

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement. La forme du groupement souhaité par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint dont le mandataire architecte sera solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter, plusieurs offres en agissant à la fois, en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses co-traitants des compétences suivantes :

- Architecture et aménagement intérieur
- Economie de la construction,
- Etudes électricité et réseaux informatiques
- Etudes fluides : chauffage – climatisation – ventilation

Contenu du dossier de candidature :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1) ou équivalent
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement du candidat.
- Déclaration du candidat (formulaire DC2) ou équivalent
- Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine
- Un dossier d'œuvre, permettant d'apprécier les moyens, motivations, qualités et capacités des candidats, présenté de la manière suivante :
 - Les Curriculum vitae de chaque intervenant dans la mission avec les titres d'études, compétences et références

- Une lettre de motivation réalisée par le mandataire mettant en avant l'intérêt de l'équipe pour réaliser le projet.
- Un tableau des références récentes et significatives de l'équipe, sous format Excel, sur lequel chacun des membres de l'équipe indiquera, pour chaque référence présentée, la nature de l'ouvrage, sa surface Sdp, le coût des travaux, le nom du maître d'ouvrage, le stade d'avancement du projet (concours, études, travaux, livraison), la nature de la mission confiée et l'existence ou non d'une démarche environnementale. Ces références devront faire état du travail (ou non) en commun avec un ou plusieurs membres du groupement.
- Une présentation illustrée de trois références significatives de l'architecte-mandataire, sous format Powerpoint (1 page par référence). Chaque référence doit présenter : le maître d'ouvrage ; la date et le lieu de réalisation ; le coût des travaux ; les surfaces utiles. Les références proposées devront être pertinentes au regard de la nature et de l'importance de l'opération objet de la présente consultation.

Critères de sélection des candidatures :

- ↳ Composition et motivation de l'équipe de maîtrise d'œuvre 35%
- ↳ Qualité de la production architecturale des références représentatives 15%
- ↳ Degré d'expérience, études et recherches effectuées pour des expériences similaires 25%
- ↳ Moyens humains : qualité et qualification du candidat ou de l'équipe candidate 25%

Nombre de candidats admis à présenter une offre : 3

A l'issue de la consultation, il ne sera versée aucune prime aux candidats non retenus étant donné qu'aucune remise de prestation n'est demandée dans cette procédure adaptée restreinte.

Les candidats sélectionnés recevront le dossier de consultation en vue de la remise de l'offre à partir de la semaine 22.

Le candidat qui obtiendra l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation, lettre d'invitation ou document descriptif) sera désigné attributaire du marché de maîtrise d'œuvre.

Réception des candidatures :

Date limite de réception des candidatures : le 04/05/2021 à 12h00

Numéro de référence : 2103A02MP

Les candidats transmettent leur candidature par voie électronique sur la plate-forme de réponse aux consultations dématérialisées de la CCIT Allier à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Date d'envoi du présent avis : 07/04/2021